

Rapporteur : M. Jean-Luc QUIVOGNE

Séance du 26 mars 2018

**DELIBERATION N° 2018-10**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE EXTRAORDINAIRE DE LA  
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA HAUTE-SAONE**

**- Grille des tarifs 2018 -**

L'an deux mille dix-huit, le lundi 26 mars à 17 heures, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Saône s'est réunie en Assemblée Générale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc QUIVOGNE, en présence de Madame Sandrine ANSTETT-ROGRON, Secrétaire Générale de la Préfecture de Haute-Saône, représentant Monsieur Ziad KHOURY, Préfet de la Haute-Saône.

Membres titulaires : 26  
Quorum : 14  
Membres présents : 18  
Membres excusés : 08

Plus de la moitié des membres en exercice sont donc présents. Il s'agit de

**MEMBRES TITULAIRES**

- QUIVOGNE Jean-Luc, Président
- FERRARI Pascal, 1<sup>er</sup> Vice-président
- CHAMBRE Fabrice, 2<sup>ème</sup> Vice-président
- RIGOULOT Marie-Claude, Trésorière
- GUTEHRLE Thierry, Trésorier adjoint
- FERRAND Hervé, Secrétaire
- HERRBACH Catherine, Membre
- PITON Jean-Luc, Membre
- DELBOS Martine
- FRIQUET Franck
- GIRARDOT Vincent
- GROSPERRIN François
- MERCIER Anne-Laure
- MILLERET Denis
- NOGARA Nelly
- SAIRE Jean-François
- SASSARD Benoît
- SAUGIER David

### Exposé des motifs :

La CCI 70 réalise des produits (tels que des listes issues du fichier consulaire, etc.) et propose différents services tels que l'assistance aux formalités des entreprises, l'accompagnement individuel d'entreprises industrielles ou commerciales ou de service, la participation à des événements, des locations de bureaux ou d'espaces ... ,

Le premier niveau d'information est généralement gratuit. Certains produits/services sont vendus (à tarifs fixes ou sur devis). La CCI étant un établissement public, les tarifs de vente qu'elle pratique doivent être fixés par un acte réglementaire, c'est-à-dire qu'ils doivent être décidés par l'Assemblée Générale.

Le guide des tarifs 2018 intègre certaines évolutions par rapport au guide des tarifs 2017. Les principales évolutions sont :

#### **Ajout de :**

p. 5 : Appui à l'industrie - Business-plan - analyse et budget prévisionnel – sur devis

P. 3 : Création/reprise d'entreprise : accueil individuel sur "les lieux de permanences"

P. 5 : Appui au commerce : Mise en ligne d'une annonce sur TRANSENTPREPRISE : 150 € HT

P. 9 : Service apprentissage : ajout de "service public (saisie du contrat par l'entreprise) – gratuit

#### **Modifications :**

p. 4 : Création/reprise d'entreprise : modification de l'atelier thématiques "l'auto-entreprise" et remplacement par "Micro entreprise"

p. 7 : Certificat d'origine : Visa passe de 10 € net à 9 € (pour harmonisation avec CCI Paris) et la prise en charge passe de 10 € HT à 11 € HT (pour compenser cette baisse)

p. 9 : Service apprentissage : Service + (au lieu de "conseils et élaboration des contrats") coût 50 € au lieu de 70 € net

p. 9 : Service juridique – Accompagnement des entreprises en difficultés : modification de COCHEF par CCSF (Commission des Chefs de Services Financiers)

p. 11 : Signature électronique : modification du nom de "ChamberSign" par "Signature électronique"

P. 11 : Modification de l'intitulé GUCS – Gestionnaire d'Unité Commerciale Spécialisée : anciennement : "GUCS-

NEGOVENTIS – Gestionnaire d'Unité Commerciale Spécialisée Commerce Distribution

p. 6 : Appui à l'industrie : reformulation des intitulés des prestations selon le tableau ci-après:

<b>En 2018</b>	
Conseils et accompagnement de projets de développement 1/ Information sur les dispositifs d'accompagnement (investissements matériel et immobilier, recrutement de cadres, aide au conseil, fonds européens, renforcement des fonds propres et de trésorerie...)	gratuit
2/ Etudes et accompagnement de projets :	
- investissements européens	1,5 % du montant de la subvention estimée plafonné à 5 000 € HT
- aide à l'immobilier	600 € HT
- dossiers d'aide plateforme régionale (conseils, investissements...)	600 € HT
Transition numérique et digitale :	
1/ Informations sur les dispositifs d'accompagnement	Gratuit
2/ Diagnostic scan industrie du futur	Gratuit
3/ Propositions d'actions	Payant
Entreprenariat et transmission :	
Recherche d'entreprises à reprendre	Gratuit
Diagnostic cession TPE/PME	600 € HT
Diffusion sur Transentreprise (base de données d'affaires)	150 € HT/an
Promotion et mise à disposition des outils et ressources CCI	gratuit

**Délibération :**

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'un acte réglementaire pour déterminer les tarifs de vente des produits/services d'une CCI

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable du Bureau en date du 12 Mars 2018

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 21 Mars 2018 (avis qui précise que la Commission a pris bonne note du fait qu'une réflexion nationale allait être conduite rapidement avec l'établissement d'un socle commun de prestations qui pourrait déboucher sur des tarifs harmonisés)

La CCI de Haute-Saône :

**ARRÊTE** les tarifs de vente 2018 tels que mentionnés dans le catalogue des Prestations – Tarifs 2018,

**AUTORISE** son Président à négocier ces tarifs de vente si nécessaire.

**Résultat du Vote :**

- Nombre de votants	:	18
- Voix pour	:	18
- Voix contre	:	00
- Abstentions	:	00

***Pour copie certifiée conforme.***

Fait à VESOUL, le 29 mars 2018

**Jean-Luc QUIVOGNE,  
Président CCI de Haute-Saône**

